
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2020

Présents : M. de Vallavieille, Mme Plaisance, M. Lesseline, M. Férey, Mme Postel, Mme Cardine, M. Dubourg, M. Leconte, M. Vasche, Mme Lepetit, M. Jamet, M. Marie, M. Despres.

Absence excusée : Mme Rolland

Le compte-rendu de la réunion du 30 juillet est approuvé.

1. Projet d'extension de la Réserve naturelle de Beauguillot : Proposition de requêtes

Suite à l'avis défavorable émis lors du conseil municipal du 30 juillet, M. le maire accompagné de M. Despres ont été reçus par M. Elder, conservateur de la réserve naturelle nationale de Beauguillot et un représentant du PNR. Les élus ont exprimé leurs inquiétudes et leurs interrogations face à l'extension sur la mer et les impacts que cela pourrait engendrer pour la zone conchylicole, la pêche à pied professionnelle, touristique et locale, la circulation marine et les accès à la mer.

Pendant cet échange, il leur est proposé de mettre par écrit toutes les requêtes émises par le conseil municipal.

« Le conseil municipal émet les remarques et questionnements suivants:

- ◆ Ste-Marie-du-Mont est une commune rurale de 2698 hectares; Aujourd'hui les 242 hectares que représente la Réserve sont considérables!
- ◆ Dans ce projet, plus aucun accès à la mer n'est possible. Comment la commune et son Maire, en cas d'accident, peuvent faire ou être tenus responsables?
- ◆ La pêche aux coques et les concessions marines permettent à de nombreuses familles de vivre. Quelles garanties pouvons-nous avoir sur l'avenir et la pérennité? Accès toujours possible pour les pêcheurs? Changement de place des parcs à cause de l'ensablement de la baie?
- ◆ Possibilité de curer le Taret et le chenal ou de prendre du sable pour le rechargement des dunes à Utah, malgré l'ensablement de la baie?
- ◆ Garanties que les surfaces de la Réserve soient louées à des jeunes agriculteurs de Ste-Marie-du-Mont ou locaux plutôt qu'à des personnes à l'autre bout du Département? Conserver un chemin d'accès pour les agriculteurs exploitant les polders.
- ◆ La présence d'eau stagnante permet à des quantités de moustiques de proliférer. Cela est ressenti comme un retour en arrière avec des conséquences pour la santé.
- ◆ Dans la Réserve, l'accès au public est plus limité. Pourquoi le projet de chemin n'est pas inscrit dans l'enquête? Sera-t-il vraiment réalisé et ouvert au public?
- ◆ Vous nous avez parlé des difficultés de stationnement. La commune ne peut pas organiser et financer un parking sur des terrains privés alors que vous possédez 242 hectares. »

2. Fin des tarifs réglementés d'électricité au 01/01/2021 : étude de nouvelles offres

Le contrat actuel que la commune a souscrit avec EDF arrive à échéance au 31 décembre prochain.

2 propositions sont arrivées en mairie pour l'abonnement et fourniture d'électricité (hors tarifs jaunes) : ENGIE et EDF

Le choix final du conseil municipal se porte sur la proposition d'EDF qui a fait l'offre la moins chère.

3. Retrait de la délibération concernant la subvention d'investissement

Lors du conseil municipal du 26 mai, une subvention d'investissement à hauteur de 3000€ avait été accordée par la commune pour la réouverture du bar-épicerie. La communauté de communes de la Baie du Cotentin disposant de la compétence « *politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales mises en œuvre sur le territoire communautaire* », Monsieur le Préfet a considéré qu'aucune commune membre de la communauté de communes de la Baie du Cotentin ne pouvait intervenir dans ce domaine et a demandé à Monsieur le Maire le retrait de ladite délibération. Le conseil retire donc la délibération n°13-05-20 du 26 mai 2020 et annule la décision modificative budgétaire en date du 18 juin 2020, liée à cette subvention.

La Communauté de Communes a validé la prise en charge de cette subvention.

4. Musée

Tarifs musée

Le conseil municipal décide que les tarifs du musée ne doivent pas augmenter pour l'année prochaine.

Cet été, en raison du protocole sanitaire, la fréquentation du musée a été très inférieure aux années passées avec une majorité de visiteurs français, des locaux et quelques touristes étrangers. Le ressenti que nous pouvons déplorer est celui de la file d'attente à l'extérieur en raison du respect des gestes barrières et des conditions sanitaires gouvernementales imposées.

Il faut rappeler également que les 2 mois ½ de fermeture au printemps ont entraîné une énorme perte financière pour la commune.

5. Questions diverses

1. Projet monument de la résistance

Un projet de monument dédié à la résistance est arrivé en mairie par Mr Joey Ivanov. Celui-ci n'est pas totalement finalisé et pour le moment, l'endroit n'est pas encore défini.

Monsieur le Maire propose que le monument soit posé à l'entrée du bourg, route de Carentan.

2. Décision d'intention d'aliéner

Une déclaration d'intention d'aliéner (*parcelles AB 149 et 150*) est parvenue en mairie et après étude du dossier, le conseil municipal décide de ne pas user de son droit de préemption.

3. Départ à la retraite de l'ATSEM

En raison des mesures sanitaires, la commune n'avait pas pu se rassembler pour le pot de départ de notre ATSEM, Mme Brigitte Marie. Celui-ci aura lieu le samedi 26 septembre à 11h30 dans la cour de l'école. A cette occasion, la municipalité a proposé à la SAEL de vendre des sandwiches et boissons, une façon de prolonger ce moment en compagnie de Brigitte.

Pour les personnes qui souhaiteraient écrire un message à Brigitte, un livre d'or a été déposé en mairie.

4. Location de la salle communale

Afin de pouvoir suivre les directives préfectorales concernant les conduites à tenir lors de rassemblements et activités de groupes dans un espace clos et accueillant du public comme la salle communale, le locataire se voit remettre, en même temps que son contrat, un document l'engageant à respecter les mesures d'hygiène et de distanciation sociale mises en place. Madame Plaisance fait lecture du document.

Au 1^{er} janvier 2020, le règlement/contrat de salle sera modifié afin d'une meilleure lisibilité du document pour la location des différentes salles de la commune. De plus, une modification des tarifs de caution en cas de casse ou détérioration aura lieu à la même date, celle-ci passera à 600€.

Une réunion pour la réservation des salles pour les associations aura lieu le mardi 29 septembre à 20h30 à la salle Edelfingen.

5. Repas des aînés

Le conseil municipal, ne voulant prendre aucun risque pour ses aînés, décide d'annuler le repas annuel, en raison des directives préfectorales (maximum de 62 personnes dans la salle, 10 personnes maximum par rangée de tables...) et des mesures sanitaires. Les personnes concernées recevront un courrier pour les en informer.

6. Demande de commerce ambulant

Demande emplacement : La mairie a reçu une demande de Monsieur Skinner pour une activité « restauration » sur le site d'Utah ou dans le bourg.

Le conseil municipal refuse cette demande pour cette fin d'année et souhaite avoir plus de détails sur ce qui est proposé.

7. Divers

- Madame Cardine demande s'il serait possible d'enlever le gravier qui a été mis sur le parking en face le restaurant « L'Estaminet » pour la place réservée PMR. Monsieur le Maire demande à Monsieur Lesseline de voir avec les agents techniques pour que cela soit fait.
- Madame Postel a reçu une demande de Mme Acher pour qu'il soit écrit : « arrêt minute », sur la route devant la boulangerie, en plus des pointillés bleus car les personnes ne respectent pas le stationnement limité. Monsieur le Maire demande à Monsieur Lesseline de voir avec les agents techniques pour que cela soit réalisé.
